## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## SÉANCE DU 22 MARS 2018

Etaient Présents 52 titulaires, 1 suppléant, 15 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires:

André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE. Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Jean-Michel IDOIPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Mailys DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

Pouvoirs:

Paule BERGES à Elisabeth MEDARD Michel NOUSSITOU à Pierre CASABONNE Claude LACOUR à Michel CONTOU-CARRERE Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER Françoise BESSONNEAU à Bernard AURISSET Jean LASSALLE à Jacques MARQUEZE Jean-Jacques DALL'ACQUA à Gérard ROSENTHAL Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES à Denise MICHAUT Maïté POTIN à André LABARTHE Valérie SARTOLOU à Michel ADAM Anne BARBET à Marylise GASTON Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE Dominique FOIX à Henriette BONNET Cédric PUCHEU à Lydie CAMPELLO Aurélie GIRAUDON à

Suppléants : Didier ISSON

suppléant de

Patrick MAUNAS

Robert BAREILLE

Absents:

Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Pierre

SERENA, Didier CASTERES, Pierre ARTIGUET, Gérard BURS, Jean-Pierre

CHOURROUT-POURTALET

RAPPORT N° 35-180322-TOU-

Le - 3 AVR. 2018

SOUS - PREFECTURE

RECU

REAMENAGEMENT DE L'AIRE D'ACCUEIL TOURISTIQUE D'ANCE-FEAS AVENANT AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

M. LACRAMPE rappelle que dans le cadre du projet de réaménagement de l'aire d'accueil touristique d'Ance-Féas marquant l'entrée de la Vallée de Barétous, projet initié par l'ancienne Communauté de Communes de Barétous, le montant des travaux a évolué en raison notamment des frais liés au réseau électrique, et à l'installation d'une deuxième unité de toilettes sèches non prévus initialement dans le projet.

Les honoraires du maitre d'œuvre s'en trouvent donc modifiés. Le montant du marché avec l'architecte, Sylvain AIRAUD, est porté de 5 746 € HT à 11 823,50 € HT.

Il est précisé que le plan de financement validé par délibération du 15 février 2018, incluait ces dépenses. Cependant, il convient d'autoriser le Président à signer avec Sylvain AIRAUD un avenant au marché de maitrise d'œuvre (augmentation de plus de 10%).

Les crédits nécessaires seront inscrits en section investissement du Budget primitif 2018 (une partie étant déjà inscrite au BP 2017).

## Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant au marché de maitrise d'œuvre du projet de réaménagement de l'aire d'accueil touristique d'Ance-Féas,
- ADOPTE le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 22 mars 2018

Affiché le 03 ol. 18

Suivent les signatures

Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

Le - 3 AVR. 2018

SOUS - PREFECTURE OLORON Ste MARIE